

populations premières des Yankees et des Canadiens : et ils ont remarqué que tandis que le peuple canadien a conservé l'extérieur de formes et la vigueur physique de ses ancêtres, dont il n'a non plus oublié ni les mœurs, ni les idées ; au contraire le véritable Yankee, dans ses formes longues et minces, avec sa figure pâle et sa poitrine consumptive, avec ses idées et ses mœurs, n'a presque rien gardé des caractères extérieurs et intimes de ses pères.

En 1630, pendant qu'on entrait en négociation pour la remise de Québec à la France, deux navires partirent de Bordeaux, pour aller porter secours aux Français de l'Acadie et faire en même temps la pêche et la traite.

Il était resté plusieurs Français de la colonie de M. de Poutrincourt en Acadie, et, parmi ceux-ci, le fils de cet homme distingué, et un jeune noble qui, ayant vécu longtemps parmi les sauvages, avait par son habileté et par la noblesse de son caractère acquis une grande autorité sur les Français et sur les Sauvages. C'était Charles Amador Turgis de Saint-Etienne de Latour, fils de Claude de Latour que nous avons déjà vu figurer et qui avait été fait prisonnier par David Kirk en 1628 ; ce dernier, Claude de Latour, était Huguénot.

Le jeune de Latour paraît avoir succédé à Biencont dans le commandement et avoir eu de temps en temps, depuis 1613 jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, des relations avec la France. Il avait construit un petit fort à Lemeron, près de la Pointe du Cap de Sable (c'est aujourd'hui le lieu appelé *Scot Island*, dans la Nouvelle-Ecosse).

En 1627, ce brave jeune Français écrivait au Roi de France une lettre qu'on ne peut manquer de lire avec intérêt, la voici :

« 25 juillet 1627.

« Du Fort de Lemeron en la Nouvelle-France.

« Sire, — Depuis l'âge de 11 ans que le sieur de Latour mon père, me mena en ce pays de votre Nouvelle-France, où j'ay séjourné jusques à présent que j'ay atteint l'âge de 34 ans et que j'ay été contrainct par le mauvais traitement que nous avons reçu des Anglais de vivre ainsi que les peuples du pays et vestus comme eux, chasser à force les bêtes et pescher les poissons pour vivre, attendant quelques secours de France, qui par la grâce de Dieu nous est arrivé, et reçu l'honneur d'avoir commandé en l'enseigne et la lieutenance de feu Sieur de Poutrincourt jusques à sa mort, lequel par son testament il m'a fait la faveur de me constituer en son lieu et place et laissé la place et le équipage dont je me suis acquitté pour le service de Vostre Majesté, le plus dignement qu'il m'a été possible, sans que depuis 4 ans qu'il est mort, j'aye reçu aucun secours ni soulagement de personne. Au contraire j'ay esté et suis poursuivy jusq'au la mort par ceux de la Grande Rivière qui se disent Français ; mesme je suis en butte pour estre connu des Anglais qui ont dessein de me faire quitter le pais, à cause de Pamitié et alliance des peuples du pais. A ce sujet je supplie très-humblement Vostre Majesté de recevoir l'avis que je donne qui vient de lieu et de personnes véritables, que les Anglais habitant en la Rivière de Quinbyquey et Chouacouet, proche de la Virginie et voisin de notre habitation de deux cents lieues sur la même coste, qu'ils ont charge et dessein de se saisir du pays de la Nouvelle-France et s'approprier la pesche des morues sec et vert et la traite de la pelletterie et en priver les Français du tout et doyvent venir faire un effort contre moy, et prendre ma place, à quoy je me suis préparé avec cent familles de mes alliez, peuples du pays et ceux que j'ay d'ordinaire avec moy et ma petite troupe de Français avecq trois moyennes barques de quoy je me suis maintenu et espère me maintenir pour le service de Vostre Majesté, pour la conservation du pays, ou y mourir avec gloire sy j'ayais autant de force que j'ay de courage. . . . Je ne puis avoir d'autre secours que de supplier très-humblement Vostre Majesté de ne laisser perdre un sy beau et bon pays qui est plein de sy beaux bois, capable de bâtir sy grand nombre de vaisseaux que Pon secourrait désirer ; les mines de fer et d'acier y sont sy fréquentes et le cuivre pour fondre les canons et tant d'autres commodités que produit cette terre et la mer et rivière qui l'environne qui produit sy grand nombre de poissons que la France en reçoit un grand soulagement, et s'en peut faire de grands profits avec la traite de pelletteries s'il plait à Vostre Majesté me tant honorer de commander qu'il me soit donné et délivré commission pour la conservation de la coste de l'Acadie avec défense à tout aultre de me troubler, ainsi qu'il sera advisé par le Conseil de Vostre Majesté ; recepvant cet honneur je feray voir par effect que j'employray ma vie et celle de mes amis et alliez pour le service de Vostre Majesté. Le Sieur de Latour mon père en fera la poursuite

« auprès de Vostre Majesté pour me l'apporter au dit pays de la Nouvelle-France, à qui j'écris particulièrement de tout. Je conclus par ma très-humble priere envers Dieu le Créateur de donner à Vostre Majesté très-longue heureuse vie et accroissement de félicité, d'honneurs et de biens en vos royaumes, etc. De La Tour.

« Au Roy.»

Ces gens qui se disent Français et dont le jeune De La Tour se plaint, étaient probablement des associés de la compagnie du Caen.

Charlevoix et d'autres anciens auteurs sont si obscurs sur tout ce qui regarde ce jeune De La Tour que des écrivains ont fini par nier qu'un tel personnage ait jamais existé ; mais cette lettre et les autres renseignements recueillis depuis ont parfaitement éclairé l'histoire sur ces faits qui ont trait à l'héroïque existence de ce jeune homme.

On a vu que le navire pris par Kirk en 1628 et dont il parle à Champlain portait Claude de Latour père qui, sans doute, devait se rendre auprès de son fils avec une réponse à sa lettre.

Kirk emmena Claude De La Tour en Angleterre ; celui-ci étant calviniste avait des sympathies pour les Anglais ; il fut circonvenu par Kirk, introduit à Sir William Alexander et présenté au Roi. Il fut fait baronnet de la Nouvelle-Ecosse et épousa une dame d'honneur de la Reine. Bientôt il partit pour Port Royal avec une expédition anglaise chargé d'offrir à son fils le titre de baronnet de la Nouvelle-Ecosse, et de l'engager à se mettre au service de l'Angleterre.

Le navire toucha au Cap de Sable et Latour père alla trouver son fils, pour lui faire ses propositions et l'engager à remettre aux Anglais le fort de Lemeron ; mais le noble jeune homme refusa et dit qu'il était Français et serviteur du Roi de France. Les Anglais alors attaquèrent le fort le même jour, mais ils furent repoussés ; le lendemain ils renouvelèrent l'attaque sans plus de succès. — Ils avaient pensé entrer sans coup férir dans le fort ; leur désappointement fut extrême et ils maltraitèrent La Tour père, qu'ils conduisirent à Port Royal où il menait une pénible existence. Le jeune La Tour apprenant la triste position de son indigne père, le fit venir près de lui, et pensant qu'il était de son devoir de commandant de ne pas le recevoir dans le fort, il lui fit construire une habitation commode dans le voisinage où il le maintint dans toute l'abondance possible. Denis dit qu'il visita les deux La Tour dans cette situation en 1635, et il ajoute que le père avait été aggrégé à l'Ordre de la Jarretière en Angleterre pour prix antieipe de sa trahison.

Ce fut dans le même temps qu'on équipa à Bordeaux deux navires qui ramenèrent en Acadie trois religieux récollets de la Province d'Aquitaine, qui venaient reprendre les travaux de leur ordre.

(A Continuer.)

Société Historique de Montréal.

Cette société a tenu sa dernière séance pour 1860, le 26 décembre dernier, sous la présidence de M. l'Abbé Verreau, son président.

L'hon. G. Savasse de Beaujeu, présenté à la société le portrait en médaillon de feu M. Daniel-Marie-Hyacinthe-Liénard de Beaujeu, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, le Héros de la Monongahela. Il a accompagné ce don d'une lettre autographe de M. L. de Sévigny descendant de la célèbre famille Le Moyne de Longueuil.

L'hon. M. Chauveau présente une liste des ouvrages publiés par M. John G. Shea ; et aussi, de la part de M. Rameau, le recensement des habitants établis au fort St. Frédéric en 1751.

Présenté par M. L. A. H. Latour : *Collections of the Connecticut Historical Society*. — De la part de la Société des Antiquaires de Normandie, quatre volumes de ses mémoires ; et de la part de M. Charma, secrétaire de cette même société des Antiquaires de Normandie, et professeur de la Faculté des lettres à Caen, deux exemplaires de sa dernière publication intitulée "Une nouvelle Classification des Sciences."

Par M. l'Abbé Verreau, président de la société : 1o. Lettres patentes de François I, à M. de Roberval, et procuration du M. de Roberval à M. de Courville, pour mener les criminels ; 2o. Recherches, par M. Munch, historiographe de la Norvège, sur les premiers missionnaires en Amérique, avant la découverte de l'Amérique par Colomb ; 3o. Relation du voyage fait au Canada en 1632 ; 4o. Avis au Roy sur les affaires de la Nouvelle France.

De la part de M. John G. Shen, le numéro de novembre du *Historical Magazine*, de New-York.

TRAVAUX ANNONCÉS.

Par M. l'Abbé Verreau, — Travail sur la famille de Beauharnois puis une Notice Biographique sur le Dr. Sarrazin.